

REPUBLIQUE DU BENIN
_ _ _ _ _
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
_ _ _ _ _

DECRET N° 2003-228 DU 8 JUILLET 2003
Chargeant Madame **Rafiatou KARIMOU**,
Ministre des Enseignements Primaire et
Secondaire de l'intérim de Monsieur
Kémoko Osséni BAGNAN, Ministre de
l'Enseignement Supérieur et de la
Recherche Scientifique.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT**

- VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990, portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation le 03 Avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 Mars 2001 ;
- VU le Décret N° 2003-209 du 12 juin 2003 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N° 2003-226 du 07 juillet 2003 chargeant Monsieur **Bruno AMOUSSOU**, Ministre d'Etat, chargé du Plan, de la Prospective et du Développement de l'intérim du Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement pour compter du 07 juillet 2003 ;

DECRETE

Article 1er : Pour compter du lundi 07 juillet au lundi 14 juillet 2003, Madame **Rafiatou KARIMOU**, Ministre des Enseignements Primaire et Secondaire est chargée de l'intérim du Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique pendant l'absence de Monsieur **Kémoko Osséni BAGNAN**.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 09 JUILLET 2003
Pour le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement absent,
Le Ministre d'Etat, chargé du Plan,
De la Prospective et du Développement,


Bruno AMOUSSOU

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MFE 4 MESRS 4 MEPS 4 autres
Ministères 20 Départements 6 SGG 4 JORB 1.